



Les Clés d'Euphonia

Formulaire de dons

Articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts

Bénéficiaire du versement

Nom ou dénomination : **Association *Les Clés d'Euphonia***
Adresse : **47 avenue Gabriel Péri – 94300 Vincennes**

Donateur

Nom :

Adresse :

.....

.....

E-mail :@.....

Téléphone :

OUI, je souhaite soutenir financièrement les actions de l'association *Les Clés d'Euphonia* en effectuant un don au profit de l'association

Montant du versement : €

Mode de règlement (un reçu fiscal vous sera envoyé à réception de votre règlement)

Par chèque bancaire libellé à l'ordre de « Association *Les Clés d'Euphonia* »

Par virement bancaire au compte :

Date et signature :

LES CLES D'EUPHONIA
RIB – 10278 06031 00020429001 26
IBAN – FR76 1027 8060 3100 0204 2900 126
BIC - CMCIFR2A

Association *Les Clés d'Euphonia* – 47 avenue Gabriel Péri – 94300 Vincennes

Courriel : cles.euphonia@gmail.com – Web : www.cles-euphonia.com

L'association *Les Clés d'Euphonia* est en mesure de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à une réduction d'impôts pour les donateurs au titre de la disposition applicable aux spectacles vivants tel que défini aux articles 200 et 238 bis du CGI. En tant que particulier, 66% de votre don est déductible de l'impôt dans la limite de 20% du revenu imposable. Par exemple, un don de 100 € revient à 34 € après déduction fiscale.